

Une seconde pharmacie : histoire véritable : suite

Autor(en): **Horn**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **8 (1870)**

Heft 27

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-180882>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Une canne à pomme d'or.
O jonc que j'ambitionne,
La fortune à moi te donne !
Du bâton que j'abandonne
Mon orgueil a trop souffert.
Oui, pour que je te possède,
La *Rouge* vient à mon aide . . .
Rouge gagne, *Noire* perd !
Béni soit le tapis vert !

Et puis (j'allais l'oublier !)
Quelle occasion se montre
De m'acheter une montre,
A ma femme un beau collier !
Quelle surprise pour elle ! . . .
Qu'une élégante dentelle
Avec une riche ombrelle
Complètent le don offert !
Pour tous ces achats d'élite,
Sur la *Noire* mettons vite !
Noire gagne, *Rouge* perd !
Béni soit le tapis vert !

Parmi les gens du grand ton
Je veux faire aussi figure :
Donnons-nous une voiture,
Je suis fort mauvais piéton.
Chez moi qu'un dîner ramène
Mes amis chaque semaine ;
De cristaux, de porcelaine
Embellissons leur couvert !
Non ! je veux vaisselle plate !
A moi lozange écarlate ! . . .
Rouge gagne, *Noire* perd !
Béni soit le tapis vert.

Fortune ! . . . si tu voulais ! . . .
Encore un dernier sourire,
Et content je me retire ! . . .
Plus rien, plus rien . . . qu'un palais !
A la ville, à la campagne,
N'importe ! que je le gagne !
J'en veux faire une cocagne,
Un Eden à tous ouvert !
Noire ! c'est toi que j'invoque ;
Tout sur toi ! . . . Ciel je suffoque ! . . .
Rouge gagne, *Noire* perd !
Maudit soit le tapis vert ! . . .

Th. B.

Au XIX^e siècle, le gouvernement du canton d'Appenzell (Rhodes-Intérieures) interdit les danses et autres réjouissances publiques pendant toute la durée du concile œcuménique actuellement réuni à Rome pour décider si le pape est faillible ou infail-
lible.

Au XVII^e siècle on réservait les interdictions de ce genre aux événements qui, tout en honorant la patrie par le courage, le dévouement et la fidélité de ses enfants, devenaient pour la Suisse une cause de deuil public.

Voici le mandat que fit publier le bailli de Lausanne à l'occasion du massacre des gardes-suisse à Paris, en 1792 :

« Le brave et malheureux Régiment des Gardes-
» Suisses a été presque totalement massacré et
» égorgé à Paris les 10 et 11 août, sous les yeux
» et par conséquent par la volonté de l'Assemblée
» nationale, uniquement parce qu'il était resté fidèle
» à son devoir. Dans cette affreuse conjecture, le
» Très noble, Magnifique et très Honoré Seigneur
» Bailli pense qu'aucun des ressortissants de son
» Balliage ne sera tenté de se livrer à la joie et
» qu'au contraire tout le monde lui saura gré d'in-
» terdire, au moins pendant quinze jours, toute
» danse, bal, fête et réjouissance, ainsi qu'il le fait
» par le présent Mandat à tous ceux qui demeurent
» dans ce Balliage. Il espère aussi que chacun se
» pénétrera des sentiments que le sort atroce et in-
» juste de nos infortunés frères doit inspirer et n'a-
» joutera aucune foi aux calomnies que des gens
» mal intentionnés s'efforcent déjà et s'efforceront
» encore de répandre. Les présentes seront lues
» demain en chaire pour la conduite d'un chacun.
» Donné au Château de Lausanne ce 18^e Août
» 1792. »

Une seconde pharmacie.

HISTOIRE VÉRITABLE
traduite de l'allemand de Horn.

II

Les deux vieux parents rayonnaient de joie ; M^{me} Rühle avait dévotement joint les mains, tandis que le papa se grat-
tait la perruque.

La narratrice continua.

— Il me semble trouver un ange dans votre fille, car je n'avais personne de connaissance dans toute cette grande assemblée ; combien elle m'a questionnée ! Mais ce plaisir ne fut pas de longue durée, car elle était de requête, vrai est-il qu'elle danse à ravir. Un certain cavalier, un particulier dansait souvent avec elle.

— Et qui était-il ? demanda la mère avec anxiété.

— Ce doit être un des commis de la pharmacie de la cour.

— Que la peste l'étouffe, s'écria la mère.

— Eh ! qu'est-ce donc, reprit l'amie ; qu'avez-vous contre lui ? Je vous dis que c'était le plus bel homme du bal, le meilleur danseur et le plus aimable cavalier.

— Ne vous inquiétez pas, ma chère dame, dit alors Rühle, ma femme est dans un de ses jours de caprices, elle n'est pas si méchante qu'elle en a l'air.

— Je pense bien, reprit-elle en riant, mais je vous apporte encore une nouvelle ; le Conseil a décidé l'établissement d'une seconde pharmacie, et la concession est même déjà accordée.

Ce fut un coup de foudre pour Rühle.

— Une seconde pharmacie ! s'écria-t-il enfin, malheureux que je suis ! que vais-je devenir ? et il se précipita hors de la chambre, car il étouffait.

— Vous voyez, dit M^{me} Rühle, comme ils sont tous ces apothicaires ; quoique depuis longtemps ils aient fait leurs petites affaires, il leur semble toujours que la première concurrence va les ruiner. Nous ne sommes pas pauvres ; *vivre et laisser vivre*, telle est ma maxime ; mais toujours est-il que Juliette n'épousera pas un apothicaire.

L'auteur a dépeint ici à ses aimables lectrices une scène conjugale qui n'est pas couleur de rose, il peut les assurer cependant qu'elle est exacte dans ses moindres détails. De longtemps la bonne dame n'avait fait un aussi long discours, aussi son amie pour la dispenser d'ultérieures réflexions, amena-t-elle la conversation sur le courtisan de Juliette, tout en insinuant aussi que des officiers, des assesseurs et autres fashionnables se pressaient autour d'elle comme les planètes se groupent autour du soleil.

La conteuse avait en réalité bien jugé la jeune fille et ses louanges n'étaient pas exagérées. On ne voit pas souvent, en

effet, d'aussi jolis yeux bleus, miroir d'une âme plus belle et plus pure encore; ses cheveux châtons relevaient la fraîcheur des ses joues; mais à quoi bon la dépeindre, tous s'écriaient: C'est un ange! Et les dandys, les incroyables, les muscadins murmuraient: Céleste! enchantresse! et étaient prêts à tomber en pamoison. Le pensionnat était toujours entouré de lieutenants à la demi-solde, qui juraient sur leur honneur de se brûler la cervelle, s'ils ne pouvaient l'apercevoir.

Juliette Rühle tenait de sa mère du calme et de la froideur, et de son père un feu et une vivacité, qui la rendaient une créature vraiment captivante, aussi chacun l'aimait et en particulier Fritz Herbert.

A côté du pensionnat se trouvait la pharmacie royale, ici Fritz, et là Juliette.

Toutes les jeunes pensionnaires étaient unanimes pour trouver Fritz le plus beau jeune homme de la ville, le plus modeste et le meilleur danseur, le plus agréable chanteur, sans compter encore bon nombre d'*et cætera*. Dans le fait, tout cela était vrai, mais Fritz s'en inquiétait fort peu; il n'avait d'yeux que pour Juliette; était-ce le penchant du cœur, une sympathie pharmaceutique ou bien le galvanisme, autrement dit l'attraction des métaux? Car Juliette était riche, quoi qu'en dit son père. Oh! le triste monde, que celui qui ne veut voir que calculs dans ce qui, avant tout, est affaire de cœur; non, pour nos jeunes gens, c'était bien plutôt cette sympathie qui rapproche les cœurs faits pour s'aimer. Tous deux, ils suivirent l'ancienne méthode; d'abord des regards, puis des sourires, puis des saluts muets quand on se recontraît au bal; ensuite des conversations de plus en plus animées et enfin l'amour. Lorsqu'on en fut là, on inventa une correspondance télégraphique, mais qui fut bientôt remplacée par une correspondance réelle.

Voilà où les choses en étaient, lorsque la compatriote de Juliette arriva à la Résidence, vit, entendit et rapporta tout aux parents. Dans le pensionnat cependant personne ne soupçonnait ce qui se passait entre Fritz et Juliette; tout paraissait en ordre, et la directrice n'en demandait pas davantage.

La mère oubliât bientôt la chose, le père pensa que ce n'était qu'une de ces folies de jeunesse, comme lui-même en avait fait dans son temps, ce qui ne l'avait pas empêché d'épouser plus tard sa Setty et de faire l'acquisition de la pharmacie du *Pélican*.

Mais pendant qu'à la Résidence, les fins muscadins maudissaient l'apothicaire qui avait réussi à faire la conquête de la plus jolie fille de la ville, il se passait à la pharmacie du *Pélican* une assez tragique histoire.

Le commis qui la desservait alors se nommait Mortier (Mørser), et d'après l'opinion de M. Rühle, c'était un homme accompli, sachant de botanique et de chimie juste ce qu'il en fallait. Il possédait le grand art de se taire et de savoir flatter, et, tout en paraissant être un agneau, il n'était au fond qu'un renard. Il aimait les spiritueux outre mesure et, en particulier le malaga. Or, M. Rühle en avait en magasin, mais, comme il en débitait peu, il n'y regardait pas souvent; il savait qu'il en possédait sept bouteilles, c'était tout ce qu'il lui en fallait.

Un jour donc que Mortier restait plus longtemps que de coutume dans le magasin où il avait été chercher du malaga, la patience échappa au patron, il monte et que voit-il? Le commis modèle, complètement ivre et chantant à plein gosier:

L'amour et le plaisir se partagent ma vie!

Rühle eut bientôt reconnu de quoi il s'agissait.

— Attends, misérable ivrogne, s'écria-t-il, je vais te faire passer l'envie de chanter.

Et saisissant un jonc qui se trouvait sous sa main, il commença à lui en caresser les épaules. Malheureusement Mortier était de ceux qu'un remède aussi énergique ramène promptement à la raison; il se releva et tout à coup les rôles changèrent de telle façon que le petit patron se mit à crier au meurtre. Le magasin de provisions était dans le haut de la maison où rarement il se trouvait quelqu'un, de sorte que personne ne vint à son secours.

Un exercice aussi violent ramena complètement le commis

à lui-même, aussi remettant l'instrument de vengeance à sa place, il dit à Rühle:

— Très honoré patron! le *jus talionis*, en français le *droit du talion*, existe de toute antiquité, ainsi que je l'ai appris de mes professeurs; il était même en vigueur avant le droit mosaïque et le droit romain, et il y a peu de minutes qu'il vient d'être exercé entre nous dans toutes les règles. J'espère, très révérend, que vous en avez parfaitement saisi le principe et que vous permettrez que nous retournions ensemble à la pharmacie, pour préparer nos drogues, nous nous y sommes disposés au mieux par ce petit exercice manuel. Comme de juste, je vous cède le pas, d'autant plus que, soit dit entre nous, je crains de me trouver devant vous, vu que vous me paraissez passablement échauffé.

— Chien! cria l'apothicaire.

— Excusez, très honoré patron, je m'appelle Mortier et n'ai pas, que je sache, la moindre parenté avec la race canine.

En disant ces mots, il s'inclina et conduisit vers la porte l'infortuné patron, qui cherchait en vain à se délivrer du poignet robuste de son commis.

— Sors de chez moi, vociférait-il, avec les gestes les plus furieux et d'une voix étouffée par la colère.

— Vous êtes bien obligeant, répliquait Mortier, avec un calme imperturbable, j'aurai donc l'honneur de quitter vos affaires. Mais auparavant je me permettrai de faire quelques confidences au long conseiller de médecine, ainsi que vous l'appellez, sur la manière judicieuse dont vous corrigez la *taxe* dans l'occasion, sur votre habileté à allonger les médicaments, enfin sur les sangsues que vous rachetiez à moitié prix, pour éviter aux gens la peine de les soigner.

— Satan! dit en rugissant M. Rühle et il cherchait à atteindre la gorge de son commis.

Mais celui-ci, d'un tour de bras, souleva le patron comme un ballot de marchandises, descendit rapidement, déposa son fardeau au bas de l'escalier et s'enfuit dans sa chambre pour faire son paquet.

Rühle se rendit à la pharmacie et, là en préparant une mixture, sa colère se dissipa aussi promptement qu'elle était venue: il vit tout de suite que le méchant tour de Mortier lui causerait de grands embarras; il chercha à gagner sa femme à ses intérêts, mais il ne trouva chez elle aucune sympathie. Mortier n'était pas le favori de madame, constamment il maltraitait son chat et n'était rien moins qu'aimable avec elle. Il ne restait donc d'autre ressource au malheureux apothicaire que de faire bonne mine à mauvais jeu et tâcher d'amadouer son commis; mais encore ici, il perdit ses peines. Mortier souriait froidement, levait les épaules et pensait qu'au point où en étaient venues leurs relations réciproques, il ne serait pas prudent de demeurer sous le même toit; il reçut donc son salaire et prit congé en se recommandant au bon souvenir de son patron.

Le départ du commis porta à son comble l'infortune de Rühle; elle fut encore aggravée par la satisfaction trop manifeste qu'en éprouvait sa femme; il s'adressa de suite pour remplir le vide causé par le départ de Mortier aux commissionnaires et droguistes de sa connaissance qui s'occupaient aussi, comme il le disait ironiquement, de cette *maudite vengeance*. De son côté, la mère écrivit à Juliette pour lui exprimer sa joie de ce que Mortier l'ennemi des chats avait quitté la maison.

Nous ne savons pas jusqu'à quel point Juliette se mêla de la chose, mais il est de fait que peu après un pharmacien, nommé Herbert, se fit annoncer auprès de Rühle et fut immédiatement engagé. Quoique Fritz Herbert quitta avec regret la pharmacie royale et avec elle le voisinage de Juliette, il n'hésita pas cependant à se rendre à D...

Un jour donc, une voiture s'arrêtait devant la pharmacie du *Pélican*, elle était chargée d'une grosse malle, mais point d'herbier, point de boîte de minéralogie, c'est pourquoi M^{me} Rühle croyait que c'était une visite; quant à son mari, il n'attendait rien moins qu'un commis. Cependant un jeune homme descend de voiture, entre dans la pharmacie et, sous le nom d'Herbert, se présente comme aide-pharmacien.

(A suivre.)

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.